

Avis n° 12

Madame IBANEZ Jocelyne  
26 Montée Saint Claude  
71500 LOUHANS

Tel : 0614462388

clairiba@laposte.net

REÇU LE

20 MAI 2025

Mairie de ST-MARTIN en BRESSE

Commission d'enquête PLUI  
Mairie de Saint Martin en Bresse  
71620 Saint Martin en Bresse

LOUHANS , le 19 mai 2025

**Objet : requête en requalification**

**L.R avec A.R.**

Mesdames, Messieurs,

Suite à la communication du PLUI de St Martin en Bresse, et les explications qui m'ont été fournies le jeudi 15 mai 2025 à la permanence, dans le cadre de l'enquête publique, je vous confirme, au nom de mes enfants RENAULT Kévin et RENAULT Anne-Gaëlle ( SCI Bois de la Serrée), leur demande de classification en **terrains à bâtir pour habitations** des parcelles leur appartenant sur la commune de St Martin en Bresse, hameau de Perrigny, section A numéros **715 et 802**.

Ces parcelles apparaissent pour l'instant, dans le projet soumis à enquête publique, en **Ax**, c'est à dire constructibles mais avec restrictions.

Or, le terrain adjacent, répertorié **801** sur le plan, dont nous avons été propriétaire et que nous avons vendu, porte une construction ancienne ayant eu une activité commerciale pour partie mais qui a toujours été également occupée à titre d'**habitation**, tout comme à l'heure actuelle. Cette habitation est desservie par un chemin avec droit de passage sur notre parcelle 802 (ancien parking stabilisé).

Ce courrier fait suite à la demande effectuée dès le 22 septembre 2015 auprès de la mairie de St Martin en Bresse et à l'inscription portée sur le registre de la même mairie le 10 février 2022.

Dans l'espoir que cette requête reçoive un avis favorable de votre part, recevez, Mesdames et Messieurs, l'expression de notre considération.